

# Pas de fumée sans feu

Le 4 décembre 2013, les pompiers de Liège ont entamé un mouvement de 6 jours de grève totale. Quand on demande une réaction à Martial Hardy, délégué CSC et pompier depuis 1995, concernant des articles de presse simplistes décrivant les employés comme des fous furieux, il ne se cache pas derrière des excuses bidon : « On n'est pas des gamins. Pour faire le métier qu'on fait, vulgairement, il faut avoir les couilles. Nous ne sommes pas des gens qui ferment leur gueule et qui se laissent faire. » Se laisser faire... Le journaliste lambda ne s'était visiblement pas posé la question, mais il y aurait donc un rapport de force entre la base et la direction de l'intercommunale. Attention, scoop : les pompiers ne se seraient pas mis en grève juste pour faire un barbecue devant la caserne. Attention, deuxième scoop : il y aurait même des explications !

## Le Poiscaille : Qu'est-ce qui a déclenché le mouvement de grève le 4 décembre ?

Nous avons été conviés à un comité où on devait discuter de la prime d'habillement et de la prime de nettoyage. La prime d'habillement (1 250 euros) nous est octroyée chaque année pour nous permettre de nous habiller. Il y a une partie dédiée à de l'équipement professionnel et une autre partie à de l'équipement sportif. On a des adresses pour ce qu'on ne trouve pas à la caserne. Du jour au lendemain ils ont décidé de changer le système. Ça arrive qu'à la place d'aller chez Décathlon chercher une paire de pantoufles de gymnastique, on s'achète un ballon de football. Voilà. Pour eux, c'est une dérive. Ça va faire vingt ans que ça fonctionne comme ça, enfin.

## Et la prime de nettoyage ?

On nous donnait 420 euros par an pour nettoyer une partie de nos vêtements de travail. Suite à un conflit social, on a négocié pour augmenter les salaires en 2007. On a réussi à avoir 400 euros en plus par un système détourné trouvé par l'intercommunale : « Pour ne pas payer de cotisations sociales, on vous augmente de 400 euros votre prime de nettoyage. » On est arrivé à une prime de nettoyage de 820 euros. Là, du jour au lendemain, pffft, la prime de nettoyage, vous ne l'aurez plus.

## Comment s'est déroulée la rencontre du 4 décembre ?

On avait rendez-vous à 9h. La réunion a été annulée - « Euh oui, pourquoi ? » - « Parce que la direction se sent prise en otage, elle se sent menacée ». La direction se sentait « menacée » parce qu'à 8h30, nous avons fait une AG du personnel. Ils se sont sentis « menacés », parce qu'il y avait 200 pompiers... à la caserne.

## Comment s'est déroulée la grève ensuite ?

On commence donc la grève à 9h. À 23h30, nous n'avions toujours pas de réponse de la direction. Le personnel qui devait monter la garde de nuit a prévenu : « Si à 20h il n'y a personne, pas d'interlocuteur en face, on fera la grève totale. » C'est ce qu'il s'est passé : le colo-



illustration : Aurore Lefèvre

nel et la direction administrative étaient aux abonnés absents. Pendant six jours, la sécurité de la population n'était plus du tout assurée. Ils ont donc fait appel aux corps de pompiers extérieurs : Verviers, Herve, etc. Au bout de trois jours, ils ont dit : « Nous on ne saurait pas tenir la cadence, ce sont des volontaires, etc. » Donc, de nous-mêmes, on a décidé de reprendre le travail. Et là, des dossiers disciplinaires et judiciaires ont été montés contre une quarantaine de pompiers.

## Quelles ont été les sanctions ?

Les premières sanctions viennent de

tomber. On reproche par exemple aux agents, et là je pense qu'il vaut mieux bien s'asseoir, d'avoir jeté des caisses en carton dans le feu.

## Donc pas d'avoir mis le feu mais d'avoir jeté des caisses en carton ?

Oui. D'avoir jeté des caisses en carton, d'avoir pris le toit d'une voiture qui avait été coupée et de l'avoir jeté dans le feu. En toute objectivité, on a alimenté un feu. Qu'on soit sanctionné, d'accord. Maintenant en votre âme et conscience, quelle serait la sanction que vous donneriez pour avoir jeté une caisse dans un feu ?

## Difficile à dire... quelques jours d'arrêt ?

Pour l'instant, il y en a quatre dont on connaît les sanctions : entre 15 et 60 jours de mise à pied. 15 jours pour une caisse dans le feu, 45 jours pour tirer un véhicule, par exemple. La mise à pied, ça veut dire qu'on ne gagne que le minimum vital. Il a un minimex d'environ 1 200 euros. Parmi ces jeunes sanctionnés, combien ont acheté une maison ? Combien sont mariés ? Ont

nous qui se sont pendus. Mais pour la direction, il ne faut pas en parler parce que ce sont des histoires privées.

## Est-ce que ce conflit est un cas isolé ?

Ici, on est dans une guerre de pouvoir. On avait un colonel, le colonel Gilissen, qui a été mis à la porte. Certaines personnes en dessous de lui estimaient qu'il était un peu trop mou. Donc ils ont fait un putsch. Ils ont écrit une lettre, ils ont fait une pétition contre lui qu'ils ont



« Il faut que ce soit quelque chose de visible et de clash. Quand vous faites une action tout à fait normale, avec deux drapeaux et un défilé dans la rue, ça n'intéresse pas les médias. Il faut que ce soit quelque chose qui soit visible, qui puisse faire de belles images. Quand on a fait les feux, pour la caserne, ils étaient tous là, de belles images ! »

des enfants ? Ont des pensions alimentaires ? Ces gens-là vont être mis dans la merde. On vient malheureusement d'en avoir la preuve, il y a une semaine d'ici. Un jeune pompier de 29 ans s'est suicidé. Il s'est pendu.

## Ici à Liège ?

Oui, il savait qu'il allait être sanctionné et il venait de passer au tribunal pour un divorce difficile avec quatre enfants, donc fatalement avec une maison à payer, la pension alimentaire... Il n'a pas trouvé de solution, il s'est pendu. Voilà. Depuis 2007, on a six pompiers de chez

remis au CA. L'autre, il est devenu gaga, il est d'abord parti en *burn out*, et puis, pffft, il a démissionné. On nous a mis le Schevenels, qui n'est pas humain du tout. Un exemple : pour le moment, il y a 21 % d'absentéisme au sein des pompiers de Liège. C'est pas n'importe quoi. Un cinquième des pompiers ne viennent pas travailler parce qu'ils sont en *burn out* ou en maladie. La réponse du colonel : « Quand les gens n'auront plus de jours de maladie, ils reviendront travailler, ils auront besoin d'argent. » Voilà où on en est.

## Qui c'est le taulier ?

Depuis 2007, c'est simple : le fédéral gère les services d'urgence tels les pompiers. Sauf à Bruxelles où les pompiers ont gardé leur statut de SIAMU... et à Liège. Spécificité locale oblige, l'« Intercommunale d'incendie de Liège et Environs » a gardé le pouvoir. Pour ce faire, cependant, les administrateurs ont dû absorber les volontaires de Flémalle (contre du matériel). En voilà une idée qu'elle est bonne : réunir deux corps qui ont toujours été en « gué-guerre » sous le même toit - gérées toutes deux de manières différentes (ce qui inclut les primes, etc). Pour Hardy, la situation est « paradoxale » : « Déjà, on estime qu'être pompier c'est un métier à part entière et ensuite on estime qu'ils volent aussi la place d'un travailleur. Tous ces volontaires, fatalement, ça ne vous coûte pas un balles. » Ambiance.

## Le matériel détruit, de quoi s'agit-il ?

Les officiers ont « vu » qu'on jetait des radios dans le feu ! Les 14 radios en question, on les a toutes retrouvées. Bizarre ! On a aussi parlé des casques qu'on a jetés dans le feu. Sauf qu'une grosse partie des casques étaient ceux que nous avions reçus d'une dotation fédérale en 2000 et déclassés depuis 2010. Ensuite, les fameux pneus à 1 000 euros pièce, pareil. C'étaient des vieux pneus d'anciens véhicules, dont on ne sait plus rien faire. Au départ, ils ont fait le compte et ont parlé de 35 000 euros de dégâts, puis on entend M. Cappa qui dit 25 000 et après on entend 10 000. Dans les médias, on a écouté correctement la direction mais on n'a pas été demander leur version aux organisations syndicales. Il y a eu un article de la RTBF qui a descendu les pompiers. On a débarqué à la RTBF pour avoir un droit de réponse. « Oui, oui, on vous convoquera » et pour finir... on n'y a pas eu droit, on oublie. On n'est pas soutenu par les médias.

## Quel sont vos rapports avec la Ville ?

Demeyer nous a interdit de manifester le 1<sup>er</sup> mai. Il avait peur pour la sécurité des gens qui y assistaient ! Il ne faut pas déranger le Parti socialiste, hein...

## Est-ce qu'il a un pouvoir d'action sur les conflits comme ça ?

Une intercommunale, c'est des communes qui se rassemblent pour diriger un service. Qui met en place le CA ? Jusqu'à preuve du contraire, ce sont les bourgmestres avec les chefs de groupe qui décident. Un tel ira là, un tel ira là. Le problème c'est que le CA est devenu indépendant, il n'écoute même plus les bourgmestres. Normalement un CA reflète un petit peu en général le monde politique : il y a une opposition, etc. Ici toutes les décisions sont prises à l'unanimité à bulletin secret ! Quinze administrateurs, à bulletin secret, arrivent à avoir la même conclusion à chaque fois !

## Ça, vous en avez discuté avec Demeyer directement ?

Oui, mais comme il l'a dit à Raoul Hedebow (PTB), Schreuer (Vega) et Debussy (Ecolo) qui ont fait une interpellation au conseil communal, avant le 1<sup>er</sup> mai : « Je ne me mêle pas des intercommunales, c'est pas mon rôle. » Maintenant il se rend compte que ça va beaucoup plus loin. Pour l'instant, les pompiers ne vont pas bouger puisqu'une moitié est en congé et que l'autre moitié travaille. Mais en septembre on va aller vers des conflits beaucoup plus durs.

## Propos recueillis

par Hélène Molinari et Pierre-Yves Hurel